

NUMERO DE REGISTRE: 252

NOTIFICATION DE CONTRÔLE PREALABLE

Date de soumission : 14 juin 2007

Numéro de dossier : 2007-405

Institution : Médiateur

Base légale : article 27-5 du Règlement CE 45/2001(1)

(1) OJ L 8, 12.01.2001

INFORMATIONS NECESSAIRES (2)

(2) Merci de joindre tout document utile

1/ Nom et adresse du responsable du traitement

Le Médiateur européen

1, avenue du Président Robert Schuman

F - 670001 STRASBOURG

2/ Services de l'institution ou de l'organe chargés du traitement de données à caractère personnel
Secteur Administration du Département Administratif et Financier

3/ Intitulé du traitement

Recrutements de membres du personnel fonctionnaires/temporaires/contractuels

4/ La ou les finalités du traitement

Sélection de membres du personnel pour le bureau du Médiateur européen.

5/ Description de la catégorie ou des catégories de personnes concernées

Toute personne qui envoie une candidature suite à la publication d'un appel à manifestation d'intérêt, à la publication d'un avis de vacance ou tout candidat inscrit sur des liste EPSO.

6/ Description des données ou des catégories de données (en incluant, si nécessaire, les catégories particulières de données (article 10) et/ou l'origine des données)

Informations relatives à l'identité, coordonnées postales et électroniques, formation universitaire, expérience professionnelle, connaissances linguistiques et de manière générale toutes les informations contenues dans un CV.

Les données sont toutes fournies par le candidat soit directement, soit indirectement par le biais d'EPSO qui met à disposition les CV des candidats.

7/ Informations destinées aux personnes concernées

Les appels à manifestation d'intérêt contiennent des informations à destination des candidats éventuels.

Exemple :

"The processing of personal data by the European Ombudsman is governed by Regulation (EC) N° 45/2001. By submitting an application for a post within the Ombudsman's Office, the applicant is understood, in the sense of Article 5 (d) of the Regulation, to have given his/her consent to the processing of the personal data contained in the application and the supporting documents enclosed therewith. The personal data in question are collected by the European Ombudsman's office for the sole purpose of the present selection procedure. Applicants have a right to access and to rectify their own personal data kept by the Office of the European Ombudsman.

Personal data concerning unsuccessful applicants shall be destroyed two years after the post has been filled. Applications handed in for the present selection procedure shall not be taken into consideration for future selections.

Personal data concerning the successful applicant shall be kept by the Ombudsman's office and might be

8/ Procédures garantissant les droits des personnes concernées (droits d'accès, de faire rectifier, de faire vérifier, de faire effacer, d'opposition)

Les candidats sont libres de corriger les données contenues dans leur candidatures. Un ajout de documents postérieur à la date limite d'envoi des candidatures n'est en principe pas possible. Des demandes de rectification des données introduites, lorsqu'elles sont postérieures à la date limite d'envoi des candidatures doivent être dûment motivées et étudiées au cas par cas et ne peuvent avoir pour but d'améliorer une candidature qui n'aurait pas été suffisamment complète à la date limite d'envoi des candidatures.

9/ Procédures de traitement automatisées / manuelles

Les coordonnées des candidats ainsi que des données relatives à leur nationalité, langues parlées, études universitaires ou encore quant au caractère complet ou non de leur dossier ainsi que du respect du délai d'envoi ou quant à l'éligibilité et au classement par l'AIPN de leur candidature sont transcris par le gestionnaire des stages dans un tableau Excel créé pour chaque procédure de sélection.

Le tableau Excel est utilisé pour organiser la correspondance avec les candidats (accusés réception, lettres négatives/positives, communications des résultats des évaluations ou des motifs d'exclusion...)

10/ Support de stockage des données

Les données sont stockées sur support papier sont stockées sous clé dans le secteur administration. Une partie des données est stockées sous forme électronique dans des tableaux Excel organisés par recrutement sur la ressource réseau du Médiateur et accessible au gestionnaire du recrutement, au Chef du Secteur Administration ainsi qu'aux informaticiens du bureau du Médiateur.

11/ Base légale et licéité du traitement

Statut des fonctionnaires des Communautés européennes et Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes.

12/ Destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données sont susceptibles d'être communiquées

Les données sont susceptibles d'être communiquées par le Médiateur à certains membres de son personnel autre que le personnel du Secteur Administration, ou à des experts externes désignés par le Médiateur, afin de l'assister dans la sélection.

Certaines données personnelles des candidats définitivement sélectionnés sont susceptibles communiquées à d'autres institutions pour des raisons de suivi médical, d'assurance, de droits d'accès aux bâtiments ou encore d'audit.

13/ Politique de conservation des données personnelles (ou catégories de données)

13 a/ Dates limites pour le verouillage et l'effacement des différentes catégories de données (après requête légitime de la personne concernée)

(Merci d'indiquer les dates limites pour chaque catégorie, si nécessaire)

Les données personnelles autres que celles des candidats effectivement recrutés sont détruites deux ans après que le poste ait été pourvu ou que la liste de réserve ait expiré. Ce délai se justifie par le besoin de pouvoir répondre efficacement à des réclamations et afin de se situer dans un délai de conservation correspondant à ce qu'il devrait être dans d'autres institutions dont les procédures de recrutement sont susceptibles de faire l'objet de recours devant le Médiateur. Le délai d'extinction de l'action étant de deux ans.

14/ Finalités historiques, statistiques ou scientifiques

Si vous conservez les données pour des périodes plus longues que celles mentionnées ci-dessus, merci d'indiquer, si nécessaire, ce pourquoi les données doivent être conservées sous une forme permettant l'identification.

Les données relatives à la nationalité, au sexe, au pays d'origine, aux études et aux langues parlées sont conservées de façon anonyme à des fins statistiques. Ceci afin de faire régulièrement le point sur le nombre total de candidats, leur répartition par pays, et par langue.

15/ Transferts de données envisagés à destination de pays tiers ou d'organisations internationales

Les données personnelles des candidats ne sont pas transférées. Certaines données personnelles des candidats définitivement sélectionnés sont susceptibles d'être communiquées à d'autres institutions pour des raisons médicale, d'assurance, de droits d'accès aux bâtiments ou encore d'audit financier.

16/ Le traitement présente des risques particuliers qui justifient un contrôle préalable :*(Merci de décrire le traitement):*

Le traitement vise à évaluer les compétences des candidats à un poste - Article 27.2.(b).

comme prévu à:

Article 27.2.(a)

Les traitements de données relatives à la santé et les traitements de données relatives à des suspicions, infractions, condamnations pénales ou mesures de sûreté,

Article 27.2.(b)

Les traitements destinés à évaluer des aspects de la personnalité des personnes concernées, tels que leur compétence, leur rendement ou leur comportement,

Article 27.2.(c)

Les traitements permettant des interconnexions non prévues en vertu de la législation nationale ou communautaire entre des données traitées pour des finalités différentes,

Article 27.2.(d)

Les traitements visant à exclure des personnes du bénéfice d'un droit, d'une prestation ou d'un contrat,

Autre (concept général de l'article 27.1)

17/ Commentaires

Annexes : Procédure de sélection des candidats.

LIEU ET DATE: Strasbourg le 14/6/2007

DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES: Loïc JULIEN

INSTITUTION OU ORGANE COMMUNAUTAIRE: Médiateur européen